

DOSSIER DE PRESSE

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

Du 10 au 17 mars 2017

« Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat »



10-17 mars 2017

SEMAINE
NATIONALE DE
L'ARTISANAT

DÉCOUVREZ
L'ARTISANAT ET
SES 250 MÉTIERS

#choisirlartisanat

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région Martinique

Sommaire

- **Communiqué de presse**
- **Choisir l'Artisanat**
- **L'Artisanat, un vivier d'emploi de proximité**
- **L'accompagnement de la Chambre de Métiers et des Organisations Professionnelles**
- **Les Organismes Nationaux**
- **Présentation de la CMAR Martinique**
- **Les chiffres de l'Artisanat en Martinique**
- **Programme**

Communiqué de presse

Semaine Nationale de l'Artisanat du 10 au 17 mars 2017

La Semaine Nationale de l'Artisanat, organisée conjointement par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et l'U2P, est un événement phare, qui regroupe sous un label commun toutes les initiatives locales de promotion de l'artisanat. Celles-ci sont proposées sur tout le territoire national par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Organisations Professionnelles membres de l'U2P, avec l'appui de très nombreux artisans. Le thème de l'édition 2017, « *Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat* », prolonge la nouvelle signature des campagnes engagées par le secteur.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique, par ses différentes actions proposées du 10 au 17 mars 2017, permet au public, de découvrir ou redécouvrir un modèle d'entreprise capable d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations sociales, économiques, ou encore environnementales de la population.

Créatrice d'emploi et fondée sur la transmission des savoirs faire, l'Artisanat « Première Entreprise de France » a retrouvé ses lettres de noblesse, avec plus de 60% des apprentis formés chaque année par les entreprises artisanales.

Choisir l'artisanat, c'est...

Choisir un secteur à l'apport économique et social vital pour notre pays

Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement du territoire.

Le secteur participe largement aux dynamiques économiques territoriales au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. Les entreprises artisanales sont présentes de façon relativement homogène sur le territoire.

Elles assurent un rôle de service de proximité et un lien social indispensable et le secteur de l'artisanat demeure une locomotive de l'activité économique fondée sur la maîtrise de très nombreux savoir-faire.

Sur la question de l'emploi qui est au cœur des préoccupations aujourd'hui, l'artisanat, toutes régions confondues, est particulièrement bien placé. Plus de 100 000 emplois qualifiés sont à pourvoir chaque année en moyenne dans l'artisanat parmi 250 métiers et plus de 510 activités différentes.

Il est bon de rappeler qu'à chiffre d'affaires égal, les artisans et commerçants de proximité créent trois fois plus d'emplois que la grande distribution (source Insee). En sept ans, l'artisanat a créé 430 000 emplois salariés, soit 25 % du total des emplois créés en France durant la même période. Il s'agit d'emplois de proximité non délocalisables, permettant aux salariés de l'artisanat de demeurer sur le territoire choisi, de s'y former et d'y entreprendre.

En dépit d'une lente amélioration de l'activité économique en 2016, principalement dans le secteur du bâtiment, l'évolution annuelle du chiffre d'affaire reste négative. Néanmoins, malgré la baisse d'activité, les entreprises de proximité continuent à embaucher dans des proportions notables. Ainsi, c'est environ une entreprise sur cinq qui a embauché au cours des quatre dernières années (source U2P). C'est dire le potentiel de création d'emplois que constituent les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

La "Première entreprise de France" crée en moyenne 5 000 emplois par mois.

Choisir une façon de consommer

L'artisanat correspond à des activités de proximité reconnues par les consommateurs. Choisir les produits ou les services d'un artisan, c'est aussi être un consommateur-citoyen.

Ainsi, de plus en plus de consommateurs veulent savoir ce qu'ils consomment et à qui ils achètent.

Faire appel à un artisan, professionnel passionné par son métier, c'est aussi participer à l'économie de son quartier, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie.

L'expertise des professionnels de l'artisanat est largement reconnue et les tendances récentes de consommation convergent vers un même constat : en dépit d'une forte sensibilité au prix, d'autres facteurs tels que la qualité du produit, influent sur la décision d'achat.

Qu'il s'agisse de rénovation des logements, de soin à la personne ou d'alimentation, l'artisan garantit l'origine de ses produits et contribue au développement durable.

La qualification artisanale

L'expertise du geste professionnel repose sur la qualification, généralement acquise par l'apprentissage. C'est particulièrement le cas dans les secteurs comme le bâtiment, l'entretien et la réparation automobile, la coiffure et les soins esthétiques, la préparation ou la fabrication de produits frais alimentaires, la réalisation de prothèses dentaires.

La qualité d'artisan

Elle souligne la qualification et l'expérience d'un professionnel de l'Artisanat. Elle est garante auprès des consommateurs de l'identité et de la qualité du travail artisanal.

Le titre de Maître artisan

Le titre de Maître artisan témoigne d'un niveau supérieur de qualification. Il met en exergue la maîtrise du métier et un savoir-faire de haute technicité. C'est une marque d'excellence où se mêlent talent et compétence.

Choisir un modèle économique attractif

Preuve de son attractivité auprès des porteurs de projet, l'artisanat rassemble 30 % des créations annuelles d'entreprises. Des milliers de porteurs de projet choisissent chaque année l'artisanat pour créer et/ou reprendre une entreprise.

La passion, la recherche d'accomplissement personnel et la liberté d'entreprendre sont les principales motivations pour créer ou reprendre une entreprise artisanale. Les profils des chefs d'entreprise artisanale se sont diversifiés. La transmission familiale n'est plus le

modèle prépondérant. Aujourd'hui, créer une entreprise est devenu l'aspiration de nombreux salariés qui souhaitent devenir leur propre patron.

Signe de cette forte attractivité du secteur, les dirigeants sont de plus en plus diplômés (un quart issus de l'enseignement supérieur). Sur les 100 000 personnes qui choisissent chaque année l'artisanat pour créer et/ou reprendre une entreprise, 31 % viennent d'un autre horizon professionnel.

L'innovation est le moteur du développement des entreprises artisanales. Elle est notamment mise en lumière par le prix Stars & Métiers qui récompense chaque année des chefs d'entreprise artisanale passionnés. Prix de référence de l'artisanat organisé en collaboration avec le Groupe BPCE - Banque Populaire, il encourage l'excellence, l'audace et l'innovation et témoigne d'une prédisposition naturelle de l'artisanat pour l'innovation. Pas moins de 17 % des brevets français sont déposés par des artisans !

L'artisanat, un vivier d'emplois de proximité

Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'artisanat et promouvoir l'esprit d'entreprise

En dépit d'un taux de chômage exponentiel, 25 % des chefs d'entreprise de l'artisanat et du commerce de proximité continuent de rencontrer des difficultés de recrutement.

Pour une entreprise de proximité sur deux, la formation et/ou la qualification des jeunes et des demandeurs d'emploi, ne correspondent pas aux besoins de leur entreprise (source U2P).

En cause, un défaut d'orientation vers le secteur de l'artisanat, le déficit d'image des métiers et surtout l'inadéquation entre les politiques et les programmes de formation, et la réalité économique des entreprises.

Comment relancer l'apprentissage, voie d'excellence ?

Former les générations futures par l'apprentissage, c'est donner à chaque jeune un métier et donc un avenir. Et l'artisanat s'y emploie bien ! Lorsque l'on sait par ailleurs que 80 % des apprentis sont embauchés à l'issue de leur formation, la majorité par l'entreprise formatrice, on mesure combien les entreprises artisanales sont un atout majeur pour la création d'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes. L'apprentissage a démontré son efficacité pour fournir la main-d'œuvre hautement qualifiée dont les entreprises artisanales ont besoin.

L'acquisition de savoir-faire par l'apprentissage est une des valeurs fondamentales qui fonde l'artisanat. Structurellement ce secteur est confronté à des pénuries de main-d'œuvre. Sans apprentissage, il n'y a ni création d'entreprise, ni embauches de salariés qualifiés. Or, l'embauche d'un apprenti par un artisan correspond à un véritable investissement, financier mais aussi personnel : il va consacrer en moyenne 30 % de son temps à transmettre ses compétences. Pour embaucher, les entreprises ont besoin de véritables simplifications.

Il faut passer à l'acte en prenant de bonnes mesures, sur le long terme. Il s'agit à la fois de donner aux familles des éléments concrets de ce que l'apprentissage apporte aux jeunes, d'apporter aux CFA les financements nécessaires permettant aux jeunes de travailler dans de bonnes conditions, aux maîtres d'apprentissage la reconnaissance de leur investissement et aux jeunes un éclairage sur les conditions de l'apprentissage (logement, transport, rémunération...).

Des cursus rapides, sur mesure pour se former et rejoindre l'artisanat

Pour former les artisans de demain et permettre à tous ceux qui ont un projet dans l'artisanat de trouver le parcours de formation qui leur convient, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a créé dans chaque région une Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA). Avec ses partenaires (IUT, CNAM, Universités...), l'URMA propose à tous des formations de tous niveaux. Le portail Internet www.e-urma.fr présente et localise l'offre de formation initiale et continue des URMA. Il informe sur les métiers de l'artisanat, les filières de formation, les titres et diplômes ainsi que sur la mobilité européenne.

De réelles opportunités à saisir

L'apprentissage est un cursus de formation qui favorise l'accès au statut de chef d'entreprise. La moitié des chefs d'entreprise artisanale ont été apprentis. Salariés désireux d'exercer un métier passion, chômeurs créateurs de leur emploi, jeunes diplômés de filières générales : l'artisanat est définitivement une voie royale pour s'épanouir ou rebondir dans la vie professionnelle.

De même, la reprise d'une entreprise artisanale peut offrir de réelles opportunités : certes plus lourde en termes de financement, elle garantit de plus fortes probabilités de réussite, jusque 95 % à 100 % selon les métiers contre 60 % pour une création d'entreprise. Sur un portefeuille de 60 000 entreprises artisanales à transmettre, on estime à 40 000 entreprises, les entreprises viables et reprenables. Or, seules 5 000 entreprises sont reprises chaque année.

Afin d'y remédier, depuis 1999, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a développé un dispositif d'accompagnement pour les cédants et les repreneurs d'entreprises : la Bourse nationale d'opportunités artisanales (BNOA). Le site www.bnoa.net propose près de six mille annonces dans toute la France. Ce dispositif est un réel gage de qualité pour le repreneur car un diagnostic approfondi de l'entreprise à reprendre est systématiquement effectué entre le cédant et le conseiller d'une chambre de métiers avant la publication de l'annonce. Sachant que l'espérance de vie d'une entreprise reprise est supérieure à celle d'une entreprise créée ex nihilo, il y a là un gisement à exploiter pour les porteurs de projet.

Enfin, beaucoup de métiers de l'artisanat sont porteurs d'innovation durable. On peut ainsi citer les métiers liés à l'éco-construction, les technologies propres et le traitement des déchets, les métiers du service à la personne et de l'alimentation, métier « passion » et créatif par excellence. En parallèle, de nouveaux métiers se développent parallèlement à l'apparition de matériaux innovants, à l'utilisation du numérique, des technologies de pointe et à la découverte de nouveaux marchés.

L'artisanat de production industrielle, par exemple, est un secteur important de l'artisanat, mal connu du grand public. Ces entreprises sont les rouages décisifs de secteurs de pointe, tels que l'aéronautique ou l'aérospatiale pour lesquels elles interviennent avec des savoir-faire spécifiques ou la fabrication de pièces uniques. Derrière l'A380, la fabrication des drones... il y a toujours des entreprises artisanales à l'œuvre ! La mobilisation constante du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, depuis quelques années, a permis la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises de ce secteur auprès des pouvoirs publics : la Semaine nationale de l'artisanat est donc l'occasion de rappeler le poids économique majeur de l'artisanat producteur industriel.

L'accompagnement des chambres de métiers et de l'artisanat et des organisations professionnelles, un gage de réussite !

Entreprendre dans l'artisanat est une aventure aussi exigeante qu'enthousiasmante. Le porteur de projet doit réunir de multiples compétences, les savoir-faire techniques et professionnels liés au métier concerné bien sûr, mais également des capacités dans les domaines du commerce et du marketing, de la gestion, du management, sans oublier une connaissance du code du travail et de la convention collective applicable à l'entreprise... C'est dire si le chef d'entreprise artisanale, qui dispose rarement de toutes ces compétences à l'intérieur de l'entreprise, a besoin d'être accompagné.

Conseiller et accompagner les chefs d'entreprises artisanales

Premier réseau d'appui aux entreprises artisanales, les chambres de métiers et de l'artisanat ont développé une offre de services adaptée aux besoins spécifiques de chaque type de publics : jeunes, apprentis, demandeurs d'emploi, porteurs de projet, créateurs-repreneurs, chefs d'entreprise artisanale.

Cette offre couvre toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la création/reprise à la transmission, en passant par toutes les phases de développement, ainsi que par la formation de ses actifs. Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a pour objectif le développement, la compétitivité et la pérennité des entreprises artisanales.

L'offre de services ainsi développée par le réseau des chambres de métiers, est la traduction concrète d'une véritable politique d'accompagnement afin de sécuriser la création et le développement de l'entreprise artisanale. Elle se veut à la fois horizontale car ciblant chacune des étapes de la vie de l'entreprise (création-reprise, développement, transmission) mais également verticale, car elle couvre les différentes problématiques de l'entreprise, telles que l'organisation et la stratégie, le financement, l'innovation, les questions juridiques, les ressources humaines et la formation.

76 %, c'est le taux de pérennité à trois ans des entreprises accompagnées par une chambre de métiers et de l'artisanat lors de leur création.

La Siagi, société de garantie de l'artisanat

La Siagi, filiale des chambres de métiers et de l'artisanat, est la seule société de caution mutuelle indépendante, interprofessionnelle et pluri-bancaire. Sa mission est double : organiser l'accès au crédit des petites entreprises et favoriser la pérennité de ces entreprises par la mise à disposition de ressources financières stables.

Elle s'est focalisée sur le segment de la reprise-cession-transmission avec près de 75 % des opérations.

Elle a mis en place un process visant à consolider les plans de financement des entreprises, en offrant une pré-garantie à l'artisan qui, fort de son dossier « prévalidé » sur l'aspect garantie, aura plus de facilité à obtenir son crédit auprès de sa banque.

Représenter et promouvoir les intérêts des entreprises artisanales

Les organisations professionnelles (OP) affiliées à l'U2P, représentent et défendent les intérêts des entreprises artisanales en fonction de l'activité exercée (détails sur u2p.fr). Elles ont un rôle primordial de veille législative et de promotion des intérêts de la profession ou de la branche professionnelle auprès des pouvoirs publics européens, nationaux et territoriaux.

En outre, elles mettent à disposition des chefs d'entreprise adhérents, des services et conseils dans trois domaines principaux : expertise professionnelle (maîtrise des techniques, nouveaux marchés, labellisation et normalisation...) ; conseil (formalités sociales et conventions collectives, fiscalité, changement de réglementation...) ; optimisation commerciale (promotion de la filière, outils de communication, médias professionnels...).

Les organisateurs nationaux

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)

L'APCMA est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat. En partenariat avec les organisations professionnelles, la première mission de l'APCMA est d'agir pour que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Administrées par les élus, les chambres de métiers et de l'artisanat de France métropolitaine et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'un projet à la transmission d'entreprise.

L'Union des entreprises de proximité (U2P)

L'U2P représente les 2 million 300 000 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité, dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de la fabrication, des services, de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration. Elle a donc vocation à promouvoir ces catégories d'entreprises et à défendre leurs intérêts communs.

Revendiquant un environnement économique, fiscal et social, favorable au développement de l'artisanat et du commerce de proximité, l'U2P interpelle régulièrement le gouvernement, les parlementaires et les assemblées territoriales. Quatre grandes confédérations membres de l'U2P fédèrent les organisations professionnelles par secteur : la CAPEB (bâtiment), la CNAMS (fabrication et services), la CGAD (alimentation en détail), la CNATP (travaux publics et paysage).

Présentation de la CMAR Martinique

La Chambre de Métiers de la Martinique a été créée par décret du 8 mai 1970 et est devenue depuis 2010 « **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique** ». C'est un Etablissement Public de l'Etat qui a pour ressource principale, la taxe pour frais de Chambre de Métiers et les subventions.

D'abord installée en 1971 rue Félix Eboué à Fort-de-France, elle est depuis 1980 implantée à Tartenson et a pour mission de représenter les intérêts généraux de l'Artisanat.

En 1975, elle crée le Centre de Formation d'Apprentis sur le territoire de Rivière Salée, intégré depuis le 15 mai 2011 à l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA).

Aujourd'hui, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique compte 110 salariés et a pour Président, Monsieur Henri SALOMON.

Activité - Production

Activité

Outre la création, reprise, transmission, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique a pour activités :

- L'immatriculation des entreprises artisanales
- La tenue du Répertoire des Métiers ;
- La formation d'apprentis ;
- La formation continue des artisans ;
- La mise en place d'actions de promotion et de développement de l'Artisanat.

Principaux clients

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique compte au 30 juin 2016, **11 263** ressortissants
Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat).

Moyens de production :

Les activités de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Martinique se déroulent sur 2 sites :

- Fort-de-France (Tartenson) : Siège
- Rivière Salée : URMA (Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat) qui compte :
 - Le Centre de Formation d'Apprentis
 - La Formation Professionnelle
 - Le Centre d'Aide à la Décision

L'Artisanat, en Martinique c'est...

- 11 263 entreprises au 30 juin 2016
- 16 000 emplois

Formation des Artisans

- 245 en formation continue (Chiffres 1^{er} semestre 2016)
- 494 accompagnement (porteur de projet, entreprises en difficulté, créateur, structuration de filière (Chiffres 1^{er} semestre 2016)
- 847 information et sensibilisation (Chiffres 1^{er} semestre 2016)
- 838 immatriculations annuelles
- 615 étudiants des métiers formés par les entreprises artisanales chaque année
- **1 chef d'entreprise artisanale sur 2** issu de l'apprentissage

Programme

Fil rouge « Artisan d'un jour », une immersion dans l'artisanat

Avec l'opération « Artisan d'un jour », les chambres de métiers et de l'artisanat proposent de découvrir le secteur de l'artisanat de manière ludique et originale !

Immergé une demi-journée ou une journée entière dans une entreprise artisanale, un élu ou une personnalité influente est initié au métier et au savoir-faire de l'artisan.

Instaurer un dialogue de qualité entre ces personnalités et les artisans est indispensable pour faire entendre la voix des entreprises sur des questions de fond à destination de la classe politique et au-delà. Cette opération fil rouge de la semaine nationale de l'artisanat s'y emploie et participe à la promotion du secteur de l'artisanat, « Première entreprise de France ».

Nous avons choisi au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique, de représenter et faire découvrir un métier des 4 grands secteurs de l'Artisanat : **ALIMENTATION, SERVICE, BTP, FABRICATION.**

Du Lundi 13 au vendredi 17 mars :

Petit déjeuner offert par les Artisans Boulanger de 7h30-8h30 et Artisan d'un jour

Petit déjeuner : 7h30- 8h30

- Sponsors :-
- **Le Régal de Terreville** (Gérant Monsieur Patrick MININ)
 - **Le Boulanger SARL** (Gérant Monsieur Bertrand FORSIN)
 - **Les Gourmandises du Diamant** (Gérant Monsieur Miguel BEAUJOLAIS)
 - **Le Fournil de Dillon** (Gérant Monsieur Alex TAVERNIER)

Artisan d'un jour : 8 h-13h

- ✚ **SERVICE** : Mécanicien /**ACCUEIL Vendredi 10 mars** /Réfèrent CMAR: **A.MARVEAUX**
Garage T. LANDALLY- Quartier St Jacques- 97230 Sainte Marie
Gérant : M. Thierry LANDALLY – Tél : 0596 690 852 / 0696 264 327
garage.landally@hotmail.fr
- ✚ **FABRICATION** : Prothésiste dentaire/**ACCUEIL Lundi 13 mars**/Réfèrent CMAR : **J.M ADIN**
Alizé Prothèse Dentaire- 302 Avenue Turiaf- 97200 Fort de France –
Gérante : Mme Elodie NAYARADOU- Tel : 0596 756 588 / 0696 088 101
alizeprothesedentaire@yahoo.fr
- ✚ **ALIMENTATION** : Boulanger/**ACCUEIL Mercredi 15 mars** – Réfèrent CMAR : **A.TASTET**
Boulangerie BEAUJOLAIS « Les Gourmandises du Diamant » - Ravine Gens Bois-
Rond-Point du NEG MARRON – 97224 Le Diamant
Gérant : M. Miguel BEAUJOLAIS- Tel : 0596 654 504 / 0696 362 694
miguelbeaujolais@gmail.com
- ✚ **BTP** : Terrassier-Fabriquant de roches transformées/**ACCUEIL Vendredi 17 mars** / Réfèrent CMAR : **J.M ADIN**
Entreprise ETILE –chantier : **Entreprise ENTP- la Démarche Schœlcher**
Gérant : M. Nicolas ETILE – Tél : 0696 346 588
contact@cubiroc.com

Personnalités Fil rouge - lieu d'entreprise

- ✚ Maurice VIOLTON – **MECANIQUE** (Garage LANDALLY)
- ✚ Kathleen BILAS- COPPET - **FABRICATION** (Alizé Prothèse Dentaire)-**10h-13h**
- ✚ Cathy PIEJOS - **ALIMENTATION** (Boulangerie BEAUJOLAIS) -
- ✚ Jocelyne BEROARD - **BTP** (Entreprise ETILE)

Actions

(Visites d'entreprises- Atelier-Conférence-Portes ouvertes au CFA de l'URMA)

- **Lundi 13** : -Atelier « Mon compte en ligne » - Salle informatique CMAR- 9h-11h
- **Mardi 14** : -Café de l'Artisanat –Siège CMAR – 8h30
-Découverte du métier de Chef d'entreprise – Collège du Morne des Esses - 13h- 15h
- **Mercredi 15** : Découverte d'entreprises artisanales –CAP NORD - 8h-13h
- **Jeudi 16** : Portes ouvertes au CFA - URMA Rivière Salée – 8h-15h
- **Vendredi 17** : Déjeuner au restaurant pédagogique de l'URMA- 12h (sur réservation)

Détail Programme

- ❖ **Lundi 13 mars 2017** : Atelier « Mon compte en ligne » - Morne Tartenson
Objectif : Communiquer sur la dématérialisation et inciter les entreprises à réaliser leurs démarches administratives en ligne avec le RSI
Intervenants : RSI- M. Jimmy ORVILLE
- ❖ **Mardi 14 mars 2017** – Morne Tartenson
Objectifs :
 - Informer et sensibiliser les entreprises sur les différentes possibilités de financement participatif (CROWDFUNDING)
 - Permettre aux jeunes scolaires, d'appréhender le métier de chef d'entreprise.
 - **matin : 8h30- 12h30** : Café de l'Artisanat – Thème « Les opportunités de Financement de l'entreprise » en visio-conférence
Intervenants : BRED SOCAMA- INITIATIVE MARTINIQUE ACTIVE-PARTENAIRE Assemblée Permanente des Chambres de Métiers
 - **après-midi :13h- 15h** : Intervention Collège du Morne des Esses – Découverte du Métier de Chef d'entreprise »
Intervenant : Service d'Animation et de Développement Economique CMAR
- ❖ **Mercredi 15 mars 2017** : Découverte économique sur le territoire de CAP NORD « L'Artisanat en milieu rural » (sur invitation)
Objectifs :
 - Montrer le savoir-faire des artisans, particulièrement en matière d'innovation.
 - Valoriser et reconnaître l'effort déployé par le chef d'entreprise pour développer son activité.

Entreprises visitées selon l'ordre suivant:

1. Entreprise THODIARD – Quartier Desfort - 97220 Trinité

Gérant : M. Raoul THODIARD

Tél : 0696 416 914

Activité : Fabrication de glaces et sorbets

2. L'Eclat de verre - Usine Bassignac – 97220 Trinité

Gérant : M. Robert MANSCOUR

Tél : 0596 58 34 04 / 0696 25 99 17 - robertmanscour@hotmail.fr

Activité : Sculpteur sur verre

3. AFAB (Atelier Fabrication Armature Béton) – Quartier Dessaint Nord - 972013 Gros Morne

Gérante : Mme Jessika PIEJOS EMICA

Tél : 0596 67 82 50 / 0696 256 355 - katty.piejos@hotmail.com

Activité : Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

Horaires : 8h – 13h

Modalités : Accueil des personnalités à 7h30 au Siège de la CMAR, morne Tartenson, visite des entreprises dans les communes de Trinité, Gros Morne. Retour à la CMAR

❖ **Jeudi 16 mars 2016** : Journées portes ouvertes - CFA - Rivière Salée

Objectifs :

- Promouvoir les métiers et parcours de formation au CFA, et visite des ateliers, action intégrée à la semaine de la Persévérance scolaire ;
- Mettre en valeur le savoir-faire des apprentis et leur réussite en formation ;
- Valoriser le dispositif de l'Alternance.

Horaires : 8h – 15h

Programme

- Stand d'information et d'orientation
- Ouverture au public des ateliers de production et de soins à la personne
- Démonstration et production dans chaque atelier : coiffure, esthétique, peinture auto, mécanique, pâtisserie-boulangerie, cuisine et restaurant.
- Dégustation dans les ateliers d'alimentation
- Espace d'échange avec le public, les enseignants et les apprentis sur les parcours et réussites en formation.
- shows coiffure, esthétique et barman sur podium

❖ **Vendredi 18 mars 2016** : 12h-Déjeuner restaurant pédagogique URMA- Quartier Laugier- RIVIERE SALEE (Sur réservation, 20 places) - Coût 20€

Objectif :

Montrer le savoir-faire des apprentis de la section Alimentation du CAP au BTS et réalisation du Menu « **Entre terre et mer** »

Portraits d'Artisan pouvant être réalisés

- **Flore Déco**-Zone de Kerlys – Dillon- 97200 Fort de France
Gérante Mme Iris CONSTANTIN- Tel 0596 718 601/0696 257 440
Jardin.iris972@iris.fr
Activité : Fleuriste

- **Bijouterie KICHENAMA**- 74 Rue Lamartine – 97200 Fort de France
Gérant : M. Pierre KICHENAMA – Tél : 0596 716 109 /0696 453 920
pk@ool.fr
Activité : Bijoutier

- **Saveurs d'Antan**- Ex hôpital du Lorrain – 97214 Le Lorrain
Gérante : Mme Mickaëlle JOACHIM - 0596 215 434 / 0696 944 983
mickasaveurdantan@gmail.com
Activité : Fabrication de glaces

- **Madisaveur**182 lot st Georges– 97233 Schœlcher
Gérant : M. Thierry MONLOUIS-FELICITE – Tél : 0696 459 857
madisaveur@gmail.com
Activité : Fabrication de plats préparés

- **Les Abeilles bâtisseuses**- Croix Odilon - 97213 GROS MORNE
Gérant : M.Jules POGNON - 0596 677 117 / 0696 326 871
Activité : Menuiserie ébénisterie

Conférence de presse : le 10 mars – 9h

Contacts

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION MARTINIQUE

2 rue du Temple –Morne Tartenson 97249 Fort-de-France Cedex

☎ : 0596 71 32 22 Fax : 0596 70 47 30

Email : cmm972@wanadoo.fr

site : www.cma-martinique.com

ou

Service Développement et Animation Economique

☎ 0596 71 45 38 / 0596 71 29 93

☎ 0696 27 92 17 – Loren GALLONDE Responsable Pôle Economique

Email : secretariat.sdae@cma-martinique.com

Ou

Centre de Formation d'Apprentis de L'URMA

☎ 0596 68 09 14

☎ 0696 31 41 03 - Brigitte BRIAND-MOMPLAISIR Directrice du CFA

Email : secretariat.cfa@cma-martinique.com

Partenaires

GAN, INITIATIVE MARTINIQUE, MAAF, CTM, BANQUE POPULAIRE, SIAGI, RSI

Medias locaux et nationaux

Martinique 1^{ère}, France TV, ATV, ZOUK TV, RCI, RFA, TRACE FM, KMT, RMC
Frances Antilles, le Point

Contacts Presse

Direction de la communication

Dominique SABIN – 0696 85 26 43 - d.sabin@cma-martinique.com

Direction des partenariats

Alex TASTET – 0696 85 22 71- a.tastet@cma-martinique.com